

Faites avancer vos projets, formez-vous !

Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OPCA, le Conseil Régional, l'Europe (FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur : www.gers-chambagri.com / rubrique formation

Réf.	Thèmes	Titres	Dates	Lieux	Tarifs*
16 001	Informatique	Créer facilement son site Internet pour promouvoir ses activités	7, 14 et 21 janvier	Auch	135 €
16 004	Communication	Enclencher la conversation en Anglais avec des clients étrangers	du 12 janvier au 5 avril parcours individualisé	Auch	45 à 270 € suivant modules
16 002	Informatique	Réaliser des prises de vue, retoucher ses photos numériques, mettre en valeur ses produits en ligne	13 et 20 janvier	Auch	90 €
16 005	Agriculture biologique	Conversion à l'Agriculture Biologique	14, 21 et 28 janvier	Auch	A
16 008	Installation	Stage Collectif-Maîtriser les risques sociaux, juridiques et environnementaux de son projet d'exploitation agricole	19, 20, 21, 25 et 26 janvier	Auch	B
16 010	Installation	Recenser, évaluer, comparer les éléments permettant de chiffrer la rentabilité du projet (JA)	20 et 27 janvier	Auch	B
16 011	Certiphyto	TEST Certiphyto : Décideur en exploitation agricole et en travaux et services	21 janvier	Auch	35 €
16 006	Mes P@rcelles	Gérer des interventions respectueuses de l'environnement	21 et 28 janvier et 24 mars	Auch	A
16 003	Elevage	Améliorer la rentabilité de son élevage bovin viande par l'approche coût de production	22 janvier, 4 février et 24 mars (horaires spécifiques 10h à 17h)	Auch	A
16 007	Mes P@rcelles	Respecter vos obligations environnementales et maîtriser les nouveautés de la Directive Nitrates	22 janvier	Auch	A

*** TARIFS :**

A : Ressortissants VIVEA : Prise en charge possible par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription. **Autres :** nous consulter.

B : Prise en charge par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription. **Autres :** nous consulter.

- Pour consulter le programme des formations ci-dessus :
- **S'inscrire** et connaître les conditions générales,
- **Récupérer le BULLETIN D'INSCRIPTION** valant contrat simplifié de formation professionnelle,
se reporter au Catalogue Formation ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation
Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Formation - emploi au 05.62.61.77.43.

